

# FO

DdR Ouest

## LES DELEGUES DU PERSONNEL FO LCL DU FINISTERE - MORBIHAN VOUS INFORMENT ...

# LCL

www.fo-lcl.fr

JUIN 2009



### LOCALISATION & DÉTAILS

Des postes vacants - des ALD - des congés de maternité - des intérimaires - des alternants.

**Réponse :** la communication est faite sur les postes à couvrir - 3 A.L.D. - 2 congés de maternité - Pas d'intérimaire - Pas de changement dans les alternants.

*La Direction continue à jouer sur les mots !*

*Il n'en reste pas moins que de nombreux postes ne sont plus pourvus, et les collègues en place doivent faire face à un surcroît de travail dans des conditions réellement très difficiles !*

*FO LCL alerte la Direction qui risque de se trouver confrontée à des arrêts de travail en cascade, voire à des démissions !*



### DÉMISSIONS

Nombre, lieux et motifs.

**Réponse :** deux démissions.

*Pour FO LCL, les motifs évoqués par la Direction (Démissions pour convenance personnelle !), ne nous semblent pas correspondre à la réalité.*

*En tout état de cause, ces démissions touchent des très jeunes embauchés, c'est inquiétant dans le contexte actuel de faiblesse des effectifs.*



D.A.F.C.

Départs en préretraites depuis la dernière réunion et à venir jusqu'à la fin de l'année.

**Réponse :** 8 départs en préretraite.

*FO LCL constate que les départs en DAFC sont de plus en plus souvent soumis à des reports de la part de la Direction, au grand dam des collègues qui avaient programmés leurs dates effectives.*

*Y aurait il des difficultés de gestion au sein des agences ?*



### EFFECTIFS

Nous vous demandons de nous faire un point précis pour chaque D.G.A. de notre périmètre, et de le rapprocher de l'organigramme établi lors de la réorganisation du réseau en janvier 2007.

**Réponse :** un point précis sur les effectifs est fait chaque trimestre en C.E. Comme précisé en C.E., il n'y a pas de communication sur les organigrammes.

*FO LCL estime que ces informations nous sont nécessaires afin de faire un point précis sur les effectifs. Comparer les chiffres annoncés fin 2007, à la réalité d'aujourd'hui nous donnerait une vision claire et précise des réductions de personnel que nous constatons.*



### CLARA

Y a-t-il eu des heures supplémentaires de déclarées ?

Pouvez-vous nous confirmer qu'aucune déclaration n'a été refusée ?

**Réponse :** aucune déclaration n'a été refusée. Comme convenu, ces heures s'intègrent dans le total des heures supplémentaires.

*Vos élus FO LCL vous rappellent que les déclarations doivent absolument être soumises à la Direction, c'est le seul moyen de savoir si votre demande sera refusée et pour quel motif !*



## POINT sur la R.P.C. au 1<sup>er</sup> trimestre

Grande déception pour de nombreux salariés qui ont vu leur RPC diminuée de moitié, voire plus (et plus particulièrement chez les conseillers d'accueil, du fait de la suppression des CSV directes).

Réponse\_: Quelle est la question ? Le point sera fait en C.E.

*FO LCL souhaitait obtenir des réponses aux interrogations des collègues.*

*Il existe un dépliant spécifique RPC en agence, reprenant les modalités de calcul.*

*Nous vous confirmons que dans l'évaluation annuelle de la performance entrent les résultats CTC et MIF.*



## CHEQUES CADEAUX

Montant de l'enveloppe par D.G.A. pour l'année 2009, comparaison avec l'année 2008.

Réponse : il n'y a pas de chèques cadeaux pour l'année 2009.

*Une enveloppe a été attribuée sous forme de points trophées.*



## OBJECTIFS COMMERCIAUX

Suite à la fermeture de l'agence de Landivisiau, comment sont répartis les objectifs de cette agence ?

Réponse : les objectifs suivent les portefeuilles.

*Nous avons bien compris cela. C'est, sans conteste, ce qui engendre un surcroît de travail qui existe bel et bien !*

*Le maintien de l'IPC au même niveau offre un petit avantage malgré tout.*



## VANNES

Chez les professionnels, les arrêts pour maladie et pour congé de maternité succèdent au départ de la 3<sup>ème</sup> conseillère. Comment allez-vous gérer ces absences et les objectifs seront-ils aménagés ?

Réponse : Nous travaillons avec les Ressources Humaines sur ce sujet. Les objectifs sont liés au portefeuille.

*FO LCL alerte là aussi la Direction sur cette situation absolument inadmissible, car deux départs étaient prévus, et auraient donc dû être remplacés, le fait est que c'est un alternant qui rempli à lui seul la charge de travail de deux titulaires !*

*Comment le mettre en confiance et le faire adhérer à la politique du LCL dans ces conditions ?*



## QUIMPER

Trois postes de conseillers privés dont l'un est actuellement non couvert. Le précédent de Vannes nous amène à nous interroger. Ce poste est-il assuré d'être maintenu ?

Réponse : nous analysons à ce jour l'ensemble des portefeuilles de l'agence.

*Nous savons que ce poste ne sera pas conservé, les portefeuilles seront réaménagés.*

*FO LCL estime qu'il aurait été judicieux d'en profiter pour intégrer le départ en DAFC fin 2009 de la seconde conseillère.*



## BREST SAINT-MARTIN

Suite au départ d'une collègue de l'accueil services vers Brest Centre, la personne qui lui succède en poste, semble être affectée elle aussi à Brest Centre. Pouvez-vous justifier cette gestion ?

Réponse : Nous faisons un point sur ce dossier.

*En séance il nous a été dit que la situation était régularisée.*

*Après vérification, et à ce jour, aucune modification n'est enregistrée ! Surprenant !*



## CONTACTS FO LCL:



François TREGARO (Quimper) : 06.14.74.27.13  
Martine CHANDAVOINE (Hennebont - 02.97.89.49.01)  
Alain GUIHENEUF (Equipe Volante Vannes)  
Marie-Laure JAOUEN (Morlaix - 02.98.88.84.30)  
Denis THOMAZIC (Vannes - 02.97.01.21.88)  
Guillaume PILORGE (Lorient - 02.97.64.83.08)  
Site Internet FO LCL : fo-lcl.fr